



ÉCOLE DES ROCHES

DEPUIS 1899

Procédure d'admission

Français Langue Etrangère (FLE)

Processus d'admission

1. Afin d'étudier votre demande d'inscription, veuillez nous adresser (par courriel ou courrier) :

Obligatoirement :

- La lettre de motivation de votre enfant (aucun élève n'est admis contre son gré)
- Les bulletins scolaires de votre enfant, ceux de l'année en cours et de l'année précédente, établis en français ou en anglais.
- Le formulaire du niveau de français complété par le professeur dispensant les cours de français de votre enfant (excepté pour les élèves débutants)
- Une lettre de recommandation émanant de son établissement scolaire actuel (Directeur, Professeur, Maître d'internat...)

Ces documents seront étudiés par la directrice qui émettra un avis quant à l'inscription sur dossier.

Parfois, un entretien par skype ou vidéo conférence est nécessaire. La présence de votre enfant est alors requise.

Si vous le souhaitez, nous pouvons également convenir d'un rendez-vous pour vous permettre de visiter l'école, le campus et une maison d'internat.

Inscription

Le dossier d'inscription dûment complété est à retourner au Service des Admissions accompagné du 1er règlement sous 15 jours. L'inscription ne sera confirmée qu'à réception du dossier d'inscription et des frais d'inscription.

Si un visa est nécessaire, nous pourrions procéder alors à l'émission des documents. Ils seront à présenter au Consulat de France du pays de résidence de votre enfant.

Contacts

Le service des admissions de l'École des Roches est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez contacter :

Programmes Lycée, Baccalauréat International, Français Langue Étrangère :

Mme Pascale DIEULLE

pascale.dieulle@ecoledesroches.com

Tél. +33(0)2 32 60 40 16